

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 2 JUILLET 1892. Vol. XX, No 1.

SOMMAIRE :

I Quatrième dimanche après la Pentecôte. — II L'observation du dimanche. — III Décoration de l'église de Saint-Sauveur à Québec. — IV Belle parole de parents chrétiens. — V A propos d'une lettre de N. S. P. le Pape. — VI L'Hospice St-Jean de Dieu : Sœur Thérèse de Jésus ; A Hochelaga (suite). — VII Bénédiction solennelle du T. R. Père Dom Antoine, abbé de N. D. du Lac des Deux Montagnes d'Oké. — VIII Chronique. — IX Aux prières.

QUATRIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.
Cependant, sur votre parole, je jeterai le filet. »

09065

I. Méditons les dispositions d'esprit de saint Pierre dans le travail de la pêche, afin de nous en pénétrer nous-mêmes. L'apôtre déclare sans fausse honte, sans murmure, sans découragement, qu'il a passé la nuit entière sans rien prendre. D'où nous voyons que Dieu, pour nous convaincre de notre impuissance et nous dépouiller de notre présomption, nous laisse parfois à nous-mêmes au milieu des obscurités d'une nuit prolongée ; en sorte que nos labeurs ne produisent point de résultats ; nos veilles restent sans consolations, et nos fatigues sans récompenses. Dans ces épreuves pénibles, les âmes lâches et orgueilleuses désertent le service de Dieu ; les âmes fidèles, au contraire, combattent les tristesses de l'amour-propre, les récriminations de la vanité, les doutes du découragement ; elles reconnaissent, comme saint Pierre, que par leurs propres forces elles ne sont capables de rien ; et ainsi, s'acquiert et se perfectionne la vraie humilité, condition des succès à venir,

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

II. Saint Pierre, en cessant de compter sur lui-même, met toute sa confiance dans la parole du Seigneur ; ce qui nous montre que l'humilité est la condition d'une foi vive, prompte, obéissante et courageuse. Dès que le divin Maître a parlé, l'apôtre avance en pleine mer et jette son filet. Il ne fait ni question, ni objection ; il ne doute pas, il n'hésite pas, il sait qu'à Dieu tout est possible, et il obéit. Aussi reste-t-il humble après comme avant le miracle ; il ne s'attribue rien à lui-même, ne se souvenant que de son indignité ; et dans sa confusion, il s'écrie : « Seigneur, retirez-vous, je ne suis qu'un pécheur ! »

Tels doivent être nos sentiments dans nos succès comme dans nos échecs. Cependant, que de fois nous nous glorifions ! que de fois nous nous décourageons ! L'humilité nous préserverait de l'un et de l'autre excès !

L'OBSERVATION DU DIMANCHE

Monseigneur l'archevêque de Montréal vient d'adresser au clergé de son diocèse une circulaire dont nous extrayons le passage suivant, touchant l'observation du dimanche :

« Plusieurs fois déjà, soit dans mes Lettres Pastorales, soit dans mes Circulaires, j'ai insisté sur l'obligation de sanctifier le dimanche et les jours de fêtes. J'ai signalé à l'attention de tous, et condamné sévèrement des abus et des désordres contre lesquels un Pasteur des âmes ne saurait s'élever avec trop de force. La direction donnée a été généralement suivie. Néanmoins, je constate avec un profond regret qu'en cette ville de Montréal, il se fait des efforts constants de la part de personnes comprenant bien mal leurs devoirs les plus graves, et agissant dans un but de spéculation, pour rendre cette direction inutile, et empêcher les fidèles d'y conformer leur conduite. Comme par le passé, nous avons à déplorer, non seulement le commerce des liqueurs enivrantes, la fréquentation des auberges, et des maisons de jeu, mais encore des pique-niques, des excursions de plaisirs, des réunions, dans des lieux publics, d'une foule toujours avide de spectacles émouvants, et trop souvent contraires à la morale. Obligé de veiller à l'observation des lois divines, au respect de la discipline ecclésiastique, au maintien de la moralité, je défends de nouveau formellement, le dimanche :

et les jours de fête, d'organiser, pour quelque motif que ce soit, ces pique-niques et ces excursions de plaisirs, qui, outre qu'ils sont en eux-mêmes une source habituelle de libertinage, d'intempérance, vont porter le scandale au sein de nos campagnes si bonnes et si religieuses, ainsi que ces amusements publics, qui éloignent le peuple des églises et lui font perdre tout recueillement....

Il y a plus d'illusions en cette matière qu'on semble le croire. Que de personnes, d'ailleurs bonnes et attachées sincèrement à leur foi, s'exemptent trop facilement de l'assistance à la sainte messe le dimanche et les jours de fêtes, et en exemptent plus facilement encore leurs enfants et leurs domestiques. La moindre fatigue, la plus légère indisposition, un dérangement quelconque, les prétextes quelquefois les plus futiles sont jugés des raisons suffisantes pour se dispenser d'accomplir l'un des devoirs les plus graves de la vie chrétienne. Parents coupables et maîtres négligents, c'est d'eux que saint Paul a écrit ; " si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle ! *Si quis autem suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (I. Tim. V. 8). "

Enfin, chers collaborateurs, faites en sorte d'inspirer à vos paroissiens un désir sincère de profiter de ces jours de repos et de trêve avec les sollicitudes matérielles et les travaux ordinaires de la semaine, pour venir entendre la parole de Dieu, et nourrir leur âme des divins enseignements de la foi et de la morale. C'est le seul moyen qu'ils aient de ne pas oublier leur catéchisme et de connaître la direction que notre mère la sainte Eglise leur donne par la bouche du pape, par celle des évêques et des prêtres. Il est donc d'une souveraine importance pour eux d'assister régulièrement à ces instructions destinées à les éclairer sur les vérités qu'il faut croire, sur les devoirs à remplir, les obstacles à vaincre, les dangers à éviter.

J'ai confiance qu'en agissant ainsi, nous pourrons, avec le secours de la grâce, arriver à d'heureux résultats, et que tôt ou tard, nous aurons la consolation de voir disparaître en grande partie, sinon entièrement, les désordres actuels qui compromettent d'une manière déplorable, l'observation parfaite du troisième commandement de Dieu au sein de nos populations catholiques, et, d'ordinaire si fidèles, à observer les lois de l'Eglise. "

DECORATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR

A Québec

On le sait, Québec ne manque guère de points d'attraction. Mais celui qui se r'ble primer les autres en ce moment, c'est l'église de Saint-Sauveur, récemment construite par les RR. PP. oblats.

Assez peu remarquable comme architecture, pourtant, le nouveau temple.

Au dehors surtout, le cachet et le style y brillent par une absence à peu près totale. C'est une espèce de roman bâtard réduit à sa plus simple expression par le génie artistique québécois — ou, pour mieux dire, canadien.

Il n'y a que l'intérieur du vaisseau, qui — bien que assez banal dans sa toilette demi-renaissance, et malgré quelques hérésies brutales — soit assez remarquable par la majesté des proportions et l'harmonie de l'ensemble.

Mais ce qui fait de cette église un édifice unique dans le pays, ce sont les peintures des voûtes et des pans latéraux du chœur, que le pinceau hardi de M. Charles Huot y exécute depuis bientôt trois ans, et qu'il est en frais de terminer.

Ces peintures, que j'ai visitées pour la troisième fois ces jours derniers, sont certes ce que nous avons encore produit de plus fort en ce genre, et devraient s'étaler au centre d'une grande ville, plutôt que d'être reléguées dans un quartier excentrique, peu à portée des visiteurs, et, de ce fait, forcément destinées à rester relativement dans l'ombre.

En tout cas, elles méritent au plus haut point l'attention de la critique, et je croirais manquer à mon devoir d'amateur des beaux-arts, si je n'essayais d'attirer les regards du public sur cette œuvre qui, à mon sens, revêt, dans notre petit monde artistique et intellectuel, toute l'importance d'un événement.

Charles Huot — qui n'a pas encore trente-six ans, malgré les mèches grisonnantes qui auréolent son vaste front d'artiste — travaillait depuis quelques années en Allemagne où l'avaient attiré plusieurs commandes sérieuses, lorsque, je ne sais trop par quelles circonstances particulières, les RR. PP. oblats de Saint-Sauveur lui confièrent la tâche de compléter la décoration de leur église par de vastes tableaux de voûte et de murailles.

(1) M. Louis Fréchette, dont nos lecteurs ont tant goûté la touchante poésie inspirée par la première communion de sa fille, a bien voulu offrir à la *Semaine Religieuse* une étude critique sur les peintures exécutées à Saint-Sauveur de Québec, par notre artiste, M. Charles Huot. Un travail de ce genre trouve naturellement sa place dans une revue comme la nôtre, et nous la publions avec grand plaisir, laissant à l'auteur la responsabilité de ses critiques et de ses éloges.

(Note de la Rédaction).

Quelque temps après, le jeune peintre — qui n'avait pas revu Québec depuis quatorze ans — nous revenait avec les principales toiles prêtes à être posées ; et, depuis lors, l'immense travail a marché à pas de géant.

Aujourd'hui il ne reste à compléter que deux peintures murales, au-dessus des chapelles, à l'extrémité des galeries, de chaque côté du chœur : *la Nativité et la Résurrection*.

Voici, du reste, la distribution tout entière de l'œuvre :

Au centre, au-dessus du maître-autel, dans le quart de sphère formé par la concavité de l'abside et du plein-cintre de la voûte, *le Sauveur accueillant les affligés*.

A droite, *Jésus remettant les clefs à saint Pierre* ; à gauche, *Jésus bénissant les missionnaires*.

En voûte, au-dessus du chœur, *le Ciel*.

Puis, *l'Enfer*.

Puis, *la Transfiguration*.

Puis, *le Jugement dernier*.

Et enfin, au-dessus de l'orgue, *la Fin du monde*.

Cette distribution n'est pas sans reproches. *La Fin du monde, le Jugement dernier, l'Enfer*, voilà des sujets un peu bien terrifiants pour une voûte d'église.

Ne vous semble-t-il pas que l'un des trois, *le Jugement ou l'Enfer*, par exemple, aurait suffi ?

En tout cas, cet *Enfer*, avec ses démons cornus, ses lacs d'eau bouillante, ses fournaies incandescentes, ses grappes hurlantes de damnés, n'est certainement pas à sa place, droit au-dessus de la chaire, dans la partie la plus apparente de l'édifice.

Je me figurerais ce morceau — très puissant comme conception et d'une exécution superbe — au bas de l'église, dans l'ombre de l'orgue, où il aurait fallu, comme pour *la Fin du monde*, se disloquer un peu les vertèbres du cou pour le voir : un petit supplice d'ailleurs parfaitement en situation.

A l'endroit où on l'a placé, ce tableau fait tache et lourdeur. Et puis, s'il faut dire comme un touriste distingué qui visitait le temple en même temps que moi, je ne conçois guère l'enfer dans l'église, encore moins dans le ciel.

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que l'artiste n'a rien eu à faire, ni dans le choix des sujets, ni dans leur distribution. Il a dû suivre en cela les instructions des RR. PP. oblat's. Et, au point de vue pratique, comme le remarquait avec raison un autre visi-

siteur, les bons pères doivent savoir mieux que n'importe quel peintre, le meilleur chemin à prendre pour conduire leurs ouailles de Saint-Sauveur en paradis.

Aussi, passons sans insister davantage, et examinons un peu chaque partie de l'œuvre en détails, en ne nous préoccupant que du côté purement artistique, et dont le peintre seul doit porter la responsabilité.

Mais avant d'aller plus loin, dussé-je rompre avec toutes les traditions de la presse canadienne, qui ne manque jamais de crier au chef-d'œuvre en présence du moindre essai d'un copiste plus ou moins expérimenté, j'avouerai que je ne suis pas un enthousiaste absolu de tous les tableaux d'Huot indistinctement. Je ne me sens pas de taille à sacrer les génies d'un tour de plume.

Suivant moi, il reste encore à notre compatriote quelque distance à parcourir, avant d'atteindre comme peintre décorateur, Michel-Ange, et même le Tintoret.

Donc, point de ces dithyrambes banals de compliments trop lourds à porter. Je dirai franchement ma façon de penser, sans parti pris hostile, comme sans camaraderie.

Faisons nos restrictions tout d'abord ; signalons ce que je crois être des erreurs ou des défauts ; l'étude des qualités viendra plus tard.

Et pour commencer, parlons du premier tableau que j'ai mentionné : *le Sauveur accueillant les affligés*.

Je ne me dissimule aucunement — bien que je ne sois point du métier — l'immense difficulté de mettre un dessin bien en perspective dans une concavité triangulaire formant demi-coupole, surtout quand le point de vue n'est pas fixe, et doit se répartir dans une longue nef dont chaque travée déplace la ligne visuelle.

Sur un pareil fond, et dans ces conditions de coup d'œil, les attitudes des personnages changent, les contours se modifient, les ombres se dégradent, les modelés se confondent, l'échelle des proportions se fausse, les valeurs se désassocient.

Un autre désavantage, c'est que ce tableau a dû — on conçoit pourquoi — être peint sur le fond même de la voûte, tandis que les autres, n'ayant à se dérouler que sur des surfaces planes ou à peu près, ont pu être peints sur chevalet et marouflés après coup.

Ce n'est donc pas sur ce point que je trouve à redire. Aussi bien, dans les déviations fugaces des aperçus, dans la distribution des harmonies successives, comme dans la juxtaposition calculée

d 3 contraires, le peintre a-t-il vaincu les difficultés avec une maëstria qui atteste le sérieux de ses études.

Savant, Huot l'a été plus peut-être dans ce tableau que dans les autres ; mais s'y est-il montré aussi grand artiste ? c'est la question.

Dans les toiles dont je parlerai plus tard, le talent du peintre se trouvant dégagé de la préoccupation des phénomènes physiques pouvant altérer plus ou moins son œuvre, l'inspiration seule a présidé à la conception du rêve, et éclate avec une intensité quelquefois surprenante. Tandis qu'ici, la composition, admirable dans certains détails, saisissante dans certains autres, manque, peut-être un peu de cette envolée idéale qui nous berce ailleurs.

Ainsi, ces deux femmes qui s'écrasent devant le Sauveur, l'une abîmée sous le poids de sa honte, l'autre succombant sous le fardeau de sa désolation maternelle, me touchent, et j'admire ; mais il y a dans le grand vide qui plane au-dessus, je ne sais quoi qui me refroidit.

Toutes ces misères poétiques ou réalistes, qui s'avancent en double cortège vers le consolateur des consolateurs, me navrent, et j'admire encore ; mais ce vaste ciel d'azur cru sur lequel se détache, un peu trop isolé et sans assez de rayonnement, le personnage mystique, déconcerte un peu mon émotion.

En somme, la composition y gagnerait, je crois, par un peu plus d'ensemble, par un peu plus d'enveloppe, pour me servir d'un terme d'atelier. Avec cela que l'atmosphère, comme je l'ai donné à entendre plus haut, me semble manquer de chaleur, ou plutôt de vibrations rythmiques. Cela ne scintille pas assez. Un rapin dirait : « C'est seccot. »

Mais il faut l'admettre aussi : en ce qui regarde sa tonalité, la situation du tableau doit y être pour beaucoup.

Peut être le peintre a-t-il calculé ses effets pour les solennités religieuses, quand le sanctuaire s'éclaire de mille lueurs artificielles.

Peut-être encore a-t-il voulu compter avec l'action chimique du temps sur la coloration, avec la patine adoucissante que ne peut manquer à la longue de déposer sur son œuvre la fumée de l'encens et des cierges.

Or, quand je songe au cheval violet qu'on a tant reproché à Delacroix, et qui est devenu, par l'embu des couleurs et suivant la prédiction du maître, le chef-d'œuvre qu'on acclame aujourd'hui.

d'hui, je me dis humblement : peut-être, après tout, l'artiste est-il dans le vrai ; laissons faire le temps.

En tout cas, si je me trompe, M. Huot — qui en sait beaucoup plus long que moi — me pardonnera. Son talent mérite une étude sincère, et je m'efforce de donner à la mienne cette qualité assez rare dans nos parages.

Maintenant, une ou deux remarques sur le tableau du *Jugement dernier*, et j'en ai fini avec mes restrictions.

Je le dirai franchement, cette dernière toile ne m'émeut pas comme je le voudrais.

Certains détails de composition n'ont point pour moi toute la majesté terrible que comporte le sujet ; j'y crois découvrir quelque confusion dans l'observation précise des plans, dans la perspective aérienne ; et puis la tonalité générale me semble une erreur.

Le nuancement des teintes est aussi savamment coordonné qu'ailleurs, mais pourquoi ces teintes sont-elles presque blafardes ?

L'artiste a sans doute voulu faire lugubre.

Oui, mais tout n'est pas lugubre dans le jugement dernier : s'il y a le châtement, l'abîme béant, il y a aussi la récompense, le ciel ouvert ; s'il y a du macabre dans ces tombes qui se fendent, il y a aussi du triomphant dans la résurrection.

Pour moi, le dernier jour du monde doit flamboyer du reflet de l'éternelle justice ; et s'il doit frapper de terreur, ce n'est point par les tons spectraux de la mélancolie, mais par le rayonnement sinistre et fulgurant du glaive qui ferme à jamais la porte de l'Espérance aux remords des réprouvés.

Mais, naturellement, en cela comme en tout, il y a plusieurs manières de voir ; et ma critique, si sincère qu'elle soit, n'a pas la prétention d'être infaillible.

Ces restrictions faites, passons aux éloges.

Louis FRÉCHETTE.

(A suivre)

BELLE PAROLE DE PARENTS CHRETIENS

Le fait suivant est raconté par M. r Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

« J'avais prêché en faveur de nos missions dans une église de

Lowel (Etats-Unis), tenue par nos Pères. Après le sermon, je fus appelé au parloir. J'y trouvai un jeune homme tenant un petit enfant sur le bras et accompagné de sa femme. « Monseigneur, » me dit-il modestement, « je désirerais vous offrir quelques petites choses pour vos missions et vous demander en retour une faveur. » Et ce disant, il me donne sa montre ; sa femme, de son côté me présente un billet de cinq piastres. Après quoi le jeune homme ajoute : « A l'époque de mon mariage, je me suis procuré des habits de noce ; ils sont trop beaux pour moi. Voudriez-vous les accepter aussi ? » Et sans attendre ma réponse, sa femme me remit un paquet contenant ces habits de fête qui rappelaient de si doux souvenirs. J'étais tout ému d'une telle générosité et ne savais comment exprimer ma reconnaissance ; mais mon émotion devint bientôt plus grande, quand j'entendis le jeune homme prononcer ces paroles :

« Maintenant, Monseigneur, la faveur que je vous demande, c'est que vous vouliez bien prier le bon Dieu pour mon enfant, afin qu'il vive sans péché mortel. » Et sa femme de se joindre à lui pour s'assurer le concours de mes prières, afin d'obtenir cette seule grâce pour son fils !

« La générosité de ces bons ouvriers est, sans doute, admirable ; mais combien plus admirable l'amour chrétien de leur enfant, et quelle manifestation merveilleuse du saint amour de Dieu !

« J'ai promis mes faibles prières, mais je demande aussi que tous ceux qui liront ce récit s'unissent à moi pour obtenir la réalisation de désir si excellent de ces bons chrétiens. »

A PROPOS D'UNE LETTRE DE N. S. P. LE PAPE

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, ayant adressé à M. Bryon une lettre sur l'Exposition de Chicago, le ministre protestant Edgard P. Hill a prononcé à ce sujet un discours à Freeport, dans l'Illinois :

« Je tiens en main, a-t-il dit, la lettre du Pape Léon XIII sur l'Exposition de Chicago. Je ne suis pas catholique romain. Que Dieu cependant empêche que des préjugés me poussent à ne pas voir le bien partout où il se trouve.

« La lettre de Léon XIII est toute vibrante de hautes pensées

Chaque parole du Pontife romain mérite l'attention ; car il n'y a pas dans le monde un autre homme qui ait la même autorité. La voix qui sort du Vatican se fait entendre jusqu'aux confins de l'univers. Cette lettre nous montre la place que l'Eglise doit occuper dans les affaires générales.

« On nous dit parfois que le ministre de la religion devrait se limiter à prêcher l'Evangile. Pour moi, je dis qu'il doit élever la voix partout où il peut contribuer à la vertu et au bonheur des hommes. La religion est plus qu'une affaire du dimanche ou du sanctuaire : il faut qu'elle illumine et vivifie toute la vie des hommes ! »

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

Sœur Thérèse de Jésus

(Suite).

Dès 1849, elle était placée, malgré son jeune âge à la tête de l'hospice St-Jérôme de Montréal. Elle fut appelée à Burlington, en 1854, par Mgr de Goesbriand afin de diriger l'orphelinat St-Joseph, une des œuvres les plus chères au cœur de ce pieux prélat et pendant trois ans elle y donna tous ses soins. En 1857, nous la trouvons au Chili, à Valparaiso.

L'asile de Valparaiso était déjà commencé, il s'agissait de le compléter. La jeune supérieure (elle avait alors 33 ans), eut à lutter contre de nombreuses difficultés ; mais elle d'éploya, dans ce pays si différent de mœurs, d'usages avec le Canada, les qualités d'administratrice entendue dont elle devait donner à St-Jean de Dieu des preuves plus complètes encore. Elle sut triompher, grâce aux deux qualités maîtresses qu'elle possédait ; une indomptable énergie, admirablement servie par une rare habileté à tourner les obstacles qui se dressaient devant elle, une bonté qui descendait dans les plus petits détails pour soulager l'infortune.

On eût dit que la Providence, en l'envoyant au Chili, avait voulu la préparer à de plus rudes combats et la soumettre à des épreuves préliminaires. Elle revint de Valparaiso en 1863, après avoir mis en excellent état la maison qu'on lui avait confiée.

En 1866, elle était appelée aux importantes fonctions de dépositaire générale de la Communauté.

Dans cette situation, Sœur Thérèse de Jésus fut à même de connaître toutes les affaires de la communauté qui possédait déjà sur plusieurs point du Canada des maisons considérables et des'initier au contrôle et à la surveillance de ces divers établissements.

Elle prouva qu'elle était à la hauteur de sa tâche et lorsqu'il s'agit de traiter avec l'administration provinciale pour créer un asile destiné aux idiots, elle fut désignée comme mandataire de la corporation des sœurs de la Providence.

A Hochelaga

C'était en 1870. On n'a pas oublié que dans le traité conclu au mois d'octobre, les sœurs se chargeaient de recevoir dans leur établissement les idiots que leur enverrait le Gouvernement ; or, le seul établissement dont elles disposaient, était le couvent St-Isidore, beaucoup trop petit pour installer confortablement les nouveaux pensionnaires.

Le temps pressait. Dès le 25 octobre 1873 l'administration envoya à la Longue-Pointe deux hommes et trois femmes ; deux jours après, 34 patients arrivaient de St-Jean Dorchester, Dieu sait en quel état (1), et enfin, le 7 novembre suivant, 38 élèves étaient dirigés de Beauport au couvent St-Isidore.

Il fallait aviser à donner asile à tous ces malades. C'est alors que la communauté, désireuse de remplir ses engagements, loua les bâtiments connus sous le nom de casernes d'Hochelaga alors inoccupés, et qui comprenaient l'ancien hôpital militaire d'Hochelaga, la maison privée des officiers et la prison militaire, formant deux corps de bâtiment dont l'un surtout avait l'avantage de posséder des cellules bien disposées et d'un aménagement facile pour leur future destination.

Une partie de ces bâtiments sont aujourd'hui démolis, mais il reste encore quelques constructions non loin de la rue Notre-Dame, servant de dépôt de charbon pour le Pacifique.

(1) Voici ce que nous lisons dans les chroniques de l'hospice St-Jean de Dieu :

« Rien de plus rebutant que ces êtres choisis, ce semble, parmi les plus déments et les plus difformes.

« Le gardien qui les accompagnait fit à nos sœurs cette réflexion : « Pauvres sœurs, que je vous plains ! ceux que je vous amène-là sont des plus difficiles et des plus misérables. Vous espérez peut-être en venir à bout, mais moi par l'expérience que j'en ai, je ne puis partager votre confiance. » Les Chroniques ajoutent simplement : « Dieu aidant, ces craintes ne se réalisèrent pas ; »

La prise de possession de ce nouveau local eut lieu le 7 novembre 1873. On y plaça tous les aliénés du sexe masculin soignés au couvent St-Isidore, les femmes devant seules rester dans cette dernière maison. Six sœurs étaient affectées à ce service. L'installation, malgré le peu de temps dont on avait disposé, était relativement satisfaisante pour les malades, grâce aux cellules dont nous avons parlé. Les Sœurs seules étaient très à l'étroit.

Ce fut le 30 du même mois que l'on put célébrer la première messe, et l'autel avait dû être placé dans un corridor : cette messe fut dite par un Père oblat bien connu, le P. La-combe qui, quelque temps après, rendait aux sœurs de l'hospice ce beau témoignage, " J'ai vu bien des choses pénibles dans mes missions, mais je n'en ai pas vu qui soient plus méritoires que l'œuvre accomplie par vous, à Hochelaga. "

Le 8 mai 1874, on célébrait la fête du patron de l'asile St-Jean de Dieu, dans une chapelle plus convenable. A cette occasion l'abbé Lonergan, curé d'Hochelaga, qui ne cessa de donner aux sœurs un concours actif et dévoué, avait recommandé aux patients la prière suivante : " St-Jean de Dieu, conduisez-nous au ciel. " " Conduisez-nous plutôt à saint Barnabé, " répondait un aliéné appartenant à cette paroisse.

On soigna à Hochelaga jusqu'à cent douze patients : et malgré les inconvénients d'une rapide installation dans un local abandonné depuis plusieurs années, la bonne tenue et la propreté de cet asile momentané faisaient l'étonnement des visiteurs. C'est là, on le sait, un des secrets de nos communautés religieuses. Dans les mêmes casernes on commença à établir une classification des patients, selon la gravité de leur maladie, et à séparer les idiots des déments ; on plaça les premiers dans la maison dite des officiers qu'habitaient les sœurs. Cette amélioration facilita le classement ultérieur des pensionnaires dans l'hospice qu'on allait construire.

La maison d'Hochelaga était alors en fait comme le couvent St-Isidore sous la direction de sœur Thérèse de Jésus, mais comme elle avait à s'occuper des travaux du futur hospice, la communauté désigna une supérieure temporaire pour ces deux établissements.

(A suivre).

BENEDICTION SOLENNELLE DU T. R. PERE DOM M. ANTOINE

Abbé de Notre-Dame du Lac des Deux Montagnes d'Oka

Une imposante cérémonie réunissait dans la vaste église de Notre-Dame, mercredi dernier, jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, une foule nombreuse et distinguée. Monseigneur l'archevêque de Montréal bénissait solennellement le nouvel abbé de la Trappe d'Oka, le T. R. P. Dom M. Antoine dont nous avons rapporté l'élection au mois de mars dernier.

Jamais il n'y avait eu au Canada de semblable cérémonie.

La bénédiction d'un abbé mitré ne diffère que sur quelques points de la consécration d'un évêque.

Ayant déjà parlé en détail, à l'occasion du sacre de Mgr Emaré, de la grandeur des scènes qui accompagnent cette cérémonie, nous n'y reviendrons pas. Cependant signalons l'effet saisissant que produit pendant la prostration de l'abbé, la récitation psalmodiée des psaumes de la pénitence suivis des litanies des saints : puis, à l'offertoire, la présentation, par les religieux du couvent, des offrandes déposées aux pieds de l'évêque consécrateur, offrandes qui, comme on le sait, consistent en deux flambeaux allumés, deux pains et deux barils pleins de vin, portant les armes de l'évêque consécrateur et celle de l'abbé.

Ces dernières armes méritent d'être rapportées, nous les donnons avec les termes héraldiques :

Elles sont formées de celles du monastère qui sont : d'azur à la Vierge mère d'argent regardant une fontaine jaillissant de même et la devise : *parvulus sors crevit in fluvium*, et de celles de l'abbé qui sont de sinople à la gerbe d'or, surmontée d'une croix de même, sur des rochers broussaillants de sable ; la crosse en dehors en pal, le chapeau et trois rangs de houppes de pourpre avec cette devise : *in sudore et patientiâ*.

La remise de la crosse de bois, (c'est la seule que peuvent porter les abbés), de l'anneau, des gants et de la mitre est faite avec le même cérémonial que pour les évêques.

Comme l'évêque aussi, l'abbé, une fois qu'il a reçu la bénédiction solennelle parcourt la foule agenouillée en bénissant l'assistance. A Notre-Dame cette partie de la cérémonie avait un cachet de grandeur remarquable. Le T. R. P. Dom Antoine était assisté du T. R. P. Dom Jean Marie Abbé mitré de Bellefontaine (France)

l'ancienne maison-mère dont dépendait le monastère du Lac des Deux Montagnes et du T. R. P. Dom Marie Dominique Abbé maître du Petit-Clairvaux de Tracadie.

Monseigneur l'archevêque de Montréal était assisté de M. le chanoine Vaillant de l'archevêché, et avait comme diacre d'honneur M. l'abbé Leclerc, curé d'Oka et le R. P. Gautier, prieur du couvent des dominicains d'Ottawa.

Malgré la solennité du jour qui retenait dans leurs paroisses beaucoup de curés, un grand nombre de prêtres et de religieux assistaient cependant à cette cérémonie, et le chœur de Notre-Dame, tout vaste qu'il est, ne pouvait contenir le clergé qui a été obligé de prendre place aux premiers rangs dans la nef. Tous les ordres religieux du Canada y étaient représentés, ainsi que les communautés religieuses.

Le sermon a été donné par Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, qui avait pris pour texte de son allocution ces paroles tirées de saint Matthieu : Celui qui quitte son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, recevra le centuple en ce monde, et la vie éternelle dans l'autre. »

Monseigneur s'est attaché à faire ressortir les bienfaits, au point de vue spirituel et au point de vue social, des ordres religieux, et particulièrement des Trappistes, dont les monastères sont à la fois de hautes écoles de prières et de travail ; les avantages que procurent à la société les communautés religieuses, et les institutions bienfaitrices qu'elles créent. Sa Grandeur a dit d'excellentes choses, et fait entendre de grandes vérités, spécialement opportunes en ce moment : non moins vraie sa comparaison du travail, comme on le comprend et le pratique à la Trappe, avec le travail égoïste, accepté en murmurant par notre société moderne. Enfin, en montrant les grandes leçons agricoles données par les Trappistes, il a trouvé des accents émus et patriotiques du plus heureux effet.

Telle a été cette belle cérémonie qui a mis en lumière l'importance de l'œuvre entreprise par les courageux pionniers de l'agriculture, sanctifiée par la prière. Notre pays doit les saluer avec une respectueuse reconnaissance, car ils y apportent les plus saines traditions du travail chrétien. Sous la conduite du pieux et énergique abbé qui vient d'être béni. La Trappe ne peut que grandir et porter d'excellents fruits.

Archevêché de Montréal, 30 juin 1892.

M. l'abbé Arsès Vinet, curé de Chateauguay, décédé ce matin, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBAULT, chan.

Chancelier.

CHRONIQUE

** Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'archevêché, à 8 heures du soir.

** L'Union St-Pierre a célébré sa fête patronale mercredi dernier, à l'église Ste-Brigide. La messe a été chantée par le chapelain de la société. Le R. P. Desjardins, S. J., a fait un sermon fort remarquable sur la question ouvrière, la grande question du jour. Il a parlé des rapports qui doivent exister entre les ouvriers et les patrons et a rappelé aux uns et aux autres leurs devoirs.

L'Union St-Pierre est une de nos plus florissantes sociétés de secours mutuels.

** Mercredi dernier, dans l'après-midi, Mgr l'évêque de Valleyfield s'est rendu à St-Hubert, où sa famille réside depuis de nombreuses années. Les paroissiens lui ont fait une magnifique réception. Le maire lui a présenté, au nom de tous, une adresse de félicitations et de bienvenue.

Puis, Monseigneur a fait à l'église la bénédiction de trois cloches. La première a reçu les noms de *Pius Leo*; la seconde, ceux de *Ignatius-Eduardus-Carolus*, et la troisième, ceux de *Carolus-Franciscus-Alexius-Antoni-Moses*. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement. En résumé très belle fête.

** Mgr Michaud, coadjuteur de Mgr de Goesbriën, évêque de Burlington, a été consacré mercredi dernier, 29 juin, à Burlington, par Mgr Williams, archevêque de Boston.

** Nous lisons dans le dernier numéro du *Messenger Canadien*, du *Sacré-Cœur de Jésus*, excellente revue publiée à Montréal :

« Le Supérieur d'une mission des Pères de la Compagnie de Jésus, dans l'Ouest, nous communique une faveur obtenue par l'intercession du Père de Brébœuf. Un frère coadjuteur jésuite souffrait depuis bien des années d'ulcères à une jambe. Comme cela devenait de plus en plus inquiétant, on avait dû le confier aux soins d'un médecin. Après trois semaines de traitement, il n'y avait aucune amélioration et, comme disait le médecin, il était temps de lui donner sa retraite. L'âge avancé du bon Frère et sa débilité générale ne permettaient guère d'espérer sa guérison, et il était sérieusement question de le rappeler de ses missions où il ne pouvait plus guère rendre de services.

Sur ces entrefaites, le Supérieur ayant reçu une relique du Père de Brébœuf, la porta immédiatement au frère. Le lendemain celui-ci vint trouver le Père lui annonçant tout radieux qu'il était parfaitement guéri. Il reprit immédiatement son travail, comme s'il n'avait jamais éprouvé la moindre indisposition. Il y a deux semaines que cette guérison a eu lieu, et depuis, les plaies ne se sont plus ouvertes, et l'enflure n'a pas reparu; le frère continue ses travaux sans le moindre inconvénient. »

* * On a inauguré dans la cathédrale de Pérouse le monument de Léon XIII, cadeau de M. le comte de Loubat, américain. L'inauguration, d'après le désir du Saint-Père, n'a eu aucune solennité. Malgré cela, beaucoup de monde y assistait. Léon XIII y est représenté assis avec la tiare, donnant la bénédiction. L'œuvre du sculpteur, Luchatti, est jugée très belle.

* * Nous lisons dans une *Semaine Religieuse* de France :

« Après les mariages civils avec ou sans orchestre, les sectaires libres-penseurs des municipalités parisiennes devaient nous donner les baptême laïque s.

Cette fois, c'est le conseil municipal socialiste révolutionnaire de St-Denis qui a pris l'initiative d'une pareil le mesure.

Dorénavant, un registre sera ouvert à la mairie, sur lequel s'inscriront ceux qui prendront, « devant le maire, » l'engagement de servir de parrains et de marraines aux enfants nouveau nés.

Oh ! le progrès !

* * Extrait d'un discours du général de Charette, le 1 juin dernier, au collège de Juilly, en France, où l'on inaugurerait le buste du général de Sonis et celui de Mgr de Mérode, anciens élèves de cet établissement :

« C'est à Sonis que je dois d'avoir pu conserver mon plus cher trésor, la bannière du Sacré Cœur.

« Ce n'est pas à moi de vous raconter cette histoire ; il suffira de dire qu'il me donna l'autorisation de déployer cette bannière au grand moment de la bataille.

« Il me l'accorda à condition que je lui ferais dire une messe le premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur.

« Nous étions dix-neuf à y assister ; douze furent tués, les autres blessés. C'était le matin de la bataille de Patay.

« Je ne crois pas avoir vu, dans ma vie entière, un plus beau spectacle que l'arrivée sur le champ de bataille du général de Sonis, entouré de son état-major, escorté de son groom arabe, par un soleil resplendissant.

« En avant, messieurs ! nous cria-t-il, montrons ce que valent des hommes de cœur et des chrétiens. Vive Pie IX, pontife et roi !

« Hélas ! je le revis le lendemain soir, couché dans le lit du curé de Loigny, la jambe fracassée, atteint d'une fluxion de poitrine et les pieds gelés.

« Sa belle et noble figure était resp'endissante ; il était encore sous le coup de la vision qu'il avait eu pendant la nuit, couché et enseveli dans la neige comme dans un linceuil.

— « J'ai vu la Sainte Vierge, me disait-il ; ce qu'elle m'a donné de consolation est inénarrable. »

AUX PRIERES

Sr Marie Céline Meunier, religieuse de l'Hôtel-Dieu, Montréal.